

Ensemble, usager·ère·s, actif·ve·s ou retraité·e·s et cheminot·e·s nous pouvons faire changer les choses !

Le 26 février, le Premier ministre a présenté les principaux axes et la méthode envisagés concernant la réforme de la SNCF, il prétend même savoir ce que veulent les Français ! Sa volonté est de passer en force et de brider le débat public. La logique de privatisation ne répond en rien aux enjeux de transport et d'écologie, mais induirait des résultats catastrophiques tant pour les usager·ère·s (baisse de la sécurité, de la qualité, augmentation des tarifs, inégalités territoriales ...) que les salarié.e.s (dégradation des conditions de travail, moins disant social...).

LA HAUSSE DES TARIFS ET LA FERMETURE DE LIGNES

Le rapport sur lequel s'appuie le gouvernement prévoit notamment :

- La suppression du dispositif de régulation tarifaire de la SNCF. Sans accords entre elles, les tarifs pratiqués d'une région à l'autre différeront. Il ne sera plus possible non plus, d'avoir un billet unique TGV et TER. Mais c'est également à une nette augmentation de la tarification - (déjà en hausse de 5% sur la région) à laquelle les usager·ère·s devront faire face.
- La suppression d'environ 9000 km de lignes ferroviaires jugées non rentables. Sur le territoire ligérien, **Nantes/Pornic**, Nantes/S^t Gilles, Clisson/Cholet, Le Mans/Tours et La Roche-sur-Yon/Thouars, seraient potentiellement menacées.

Le risque de fermeture de ces lignes de proximité est parfaitement réel.

AVENIR DES LIGNES RÉGIONALES



Le gouvernement dit vouloir abandonner ce projet, il ment en affirmant que sa réforme ne remet pas en cause l'avenir des « petites lignes » !!!

En ne finançant pas les travaux nécessaires sur le réseau et en ouvrant à la concurrence, il met fin à la péréquation, se désengage et laisse la responsabilité aux Régions de décider du maintien ou non des lignes régionales du Réseau Ferré National. Il renvoie la décision aux régions. Au regard des difficultés financières que rencontrent les régions, cela augure mal du devenir de ces

lignes. Leurs moyens sont insuffisants pour les assumer financièrement. Et dans le cadre d'une éventuelle ouverture à la concurrence, quelle entreprise ferroviaire voudra exploiter les lignes les moins fréquentées, par définition les moins « rentables », sans contreparties financières ? **A n'en pas douter, aucune.** Cela ne fera qu'accentuer la politique du **tout routier**, en mettant plus de bus «Macron» sur les routes et ne fera pas baisser le nombre de véhicules et donc d'accidents sur la Départementale 751 de Pornic à Nantes.

Cette réforme est une privatisation déguisée du service public ferroviaire et ne résoudra pas les problèmes que vous subissez au quotidien. Au contraire ! Il s'agit pour le gouvernement d'en finir avec le train.

La CGT appelle les cheminots, les usager·ère·s, leurs associations ainsi que toutes celles et ceux qui sont attachés au service public ferroviaire, à se mobiliser aux côtés des grévistes.

C'est une mobilisation de grande ampleur qu'il faut pour notre pays. Car ce qui se joue c'est la casse de l'exception du modèle social français avec l'existence des services publics, gage d'égalité de traitement sur tout le territoire, pour tous et toutes.



POUR NOUS RETRAITÉ·E·S QUI AVONS FAIT LE CHOIX DU PAYS DE RETZ POUR Y VIVRE, CE SERAIT UN NOUVEL IMPACT NEGATIF SUR NOS CONDITIONS DE VIE : L'ACCÈS A LA SANTÉ, AUX FORMALITÉS ADMINISTRATIVES ET AUX DÉPLACEMENTS.

STATUT DES CHEMINOTS

Ce ne sont pas les conditions sociales des cheminots qui sont à l'origine des 55 milliards d'euros de dette du ferroviaire, mais bien le désengagement de l'État depuis des décennies. La fin du statut des cheminots ne réglera pas, bien au contraire, les problèmes d'organisation et de cloisonnement des activités qui détériorent la ponctualité et la qualité du transport au quotidien.

Est-ce le statut des cheminots qui est responsable des retards, dysfonctionnements, pannes ? **NON.** Le Statut des cheminots permet au contraire une continuité et une stabilité dans le fonctionnement du Service Public. Il permet également un niveau de qualification, de formation initiale et continue pour assurer un haut niveau de technicité et de sécurité.

STATUT DE L'ENTREPRISE SNCF

Le Gouvernement préconise le passage du Statut d'EPIC, où l'État est propriétaire, à celui de « Société Nationale à Capitaux Publics », où l'État est actionnaire.

En clair, le Gouvernement s'offre la possibilité d'ouvrir le capital et ainsi de privatiser la SNCF à court terme. C'est le scénario qui a été appliqué à Air France, France Télécom, EDF/GDF...

La CGT exige le retour à une entreprise publique unique et intégrée : la SNCF.

contact : **UNION LOCALE CGT de PAIMBOEUF**

2 rue PRONZAT

44560 PAIMBOEUF

Téléphone : **09 60 42 20 78** Courriel : ul-cgt44560@orange.fr